

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUINAN
COMMUNE DE BOUINAN
NIF : 0 984 0903 50890 23

Le:.....

Avis d'attribution provisoire

Conformément du décret présidentiel N° 15 / 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bouinan, Informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimal annoncé dans les quotidiens nationaux" ENTRE NOUS " le 02/12/2025 et le "اصوات"le 02/12/2025 ainsi dans le BOMOP ayant pour objet :

Aménagement et Revêtement et Eclairage Public Cité BOUTEBAL HASSAINIA

Suite à la réunion (commission dévaluation) en date du **17/12/2025** conformément aux critères prévus dans le cahier des charges est attribué provisoirement comme suite :

N	Enterprise	Montant proposé	Montant après correction	délai	Motif d'attribution
01	EURL ELMIRATH	34 027 800.00da	35 197 522.00da	89 jours	qualifier techniquement et moins disant

Tous soumissionnaires ayant participé dans le présent projet peuvent vérifier des résultats détaillés de leurs offres techniques et financiers de se rapprocher au bureau des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 03 jours dès la signature du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 10 jours dès la signature du présent avis.

P/APC